



ASSET  
MANAGEMENT

---

## Code de Transparence

**SOREA ISR Monétaire**

Juillet 2023

---

---

### **Code de transparence ISR :**

« Le présent Code de Transparence est la version française du Code de Transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF respectivement lors de leurs Conseils d'Administration des 13 décembre 2012 (AFG), 20 décembre 2012 (FIR) et 3 octobre 2012 (Eurosif). Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. »

---

### **Déclaration d'engagement :**

L'Investissement Socialement Responsable est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion de nos fonds.

Nous sommes impliqués dans l'ISR depuis l'année 1997.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur notre site internet.

---

### **Conformité avec le Code de Transparence :**

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons.

Les fonds couverts par le présent code de transparence respectent l'ensemble des recommandations du Code.



# Contenu

<b>1</b>	<b>Liste des fonds concernés par ce Code de Transparence .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Données générales sur la société de gestion .....</b>	<b>6</b>
2.1	Nom de la société de gestion en charge des fonds auquel s'applique ce Code.....	6
2.2	Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ? .....	6
2.3	Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ? .....	8
2.4	Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ? .....	9
2.5	Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ? .....	10
2.6	Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ? .....	11
2.7	Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ? .....	12
2.8	Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ? .....	14
<b>3</b>	<b>Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs .....</b>	<b>15</b>
3.1	Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du / des fonds ? .....	15
3.2	Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ? .....	15
3.3	Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ? .....	17
3.4	Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ? .....	18
3.5	Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation) ? .....	19
3.6	À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ? .....	24
<b>4</b>	<b>Processus de gestion .....</b>	<b>25</b>
4.1	Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? .....	25

4.2	Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? .....	26
4.3	Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ? .....	26
4.4	Le process d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ? .....	26
4.5	Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ? .	26
4.6	Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ? .....	26
4.7	Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ? .....	27
4.8	Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ? .....	28
<b>5</b>	<b>Contrôle et Reporting ESG .....</b>	<b>29</b>
5.1	Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ? .....	29
<b>6</b>	<b>Mesures d'impact et reporting ESG .....</b>	<b>30</b>
6.1	Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ? .....	30
6.2	Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le/les fonds ? .....	30
6.3	Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ? .....	30
6.4	La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ? .....	31

## 1 Liste des fonds concernés par ce Code de Transparence

Nom du fonds	Forme juridique	Classification AMF	Approche ISR	Encours à fin mai 2023(M€)	Informations financières (actif net, historique de performance, valeur liquidative...)
<b>SOREA ISR Monétaire</b>	FCPE	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard	<i>Pour le FCP maître : Approche dite de la «Note Moyenne»</i>	19	<a href="https://www.labanquepostale-am.fr/nos-fonds/detail-fonds/id/1116?fund=SIT&amp;isin=QS0011128020&amp;laposte">https://www.labanquepostale-am.fr/nos-fonds/detail-fonds/id/1116?fund=SIT&amp;isin=QS0011128020&amp;laposte</a> =

## 2 Données générales sur la société de gestion

### 2.1 Nom de la société de gestion en charge des fonds auquel s'applique ce Code.

Le FCPE SOREA ISR Monétaire est géré par La Banque Postale Asset Management.

Il est nourricier et est investi, au minimum à 85% et au maximum à 92,50% de son actif net, en part E du FCP OSTRUM ISR EONIA 6-12 MOIS, géré par Ostrum AM.

Société de gestion du FCPE	Société de gestion du FCP maître
<b>LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT</b> 36, quai Henri IV 75004 Paris Tél. : +33 1 57 24 21 00 <a href="http://www.labanquepostale-am.fr">www.labanquepostale-am.fr</a>	<b>OSTRUM ASSET MANAGEMENT</b> 43, avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris cedex 13 France Tél. : +33 1 58 19 09 80 <a href="https://www.ostrum.com">https://www.ostrum.com</a>

### 2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Pour LBP AM :

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (LBP AM) est convaincue que les pratiques d'investissement socialement responsable (ISR) sont un levier indispensable pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie. Notre appartenance au groupe La Banque Postale fait de nous les dépositaires d'une responsabilité citoyenne qui nous engage.

LBP AM a ainsi choisi de développer l'ISR, guidée à la fois par les grands textes internationaux, par les engagements de son Groupe, par ses valeurs historiques de proximité et de responsabilité et enfin par son rôle essentiel de soutien au financement de l'économie réelle. En 2018, LBP AM s'était engagé à basculer l'ensemble des encours de ses fonds ouverts en gestion ISR à horizon 2020.

Nous proposons à nos clients de donner du sens à leur investissement et de saisir les opportunités d'une croissance soutenable, grâce à une gamme de solutions associant l'exigence de performance financière à une analyse extra-financière de qualité.

En réponse aux grands enjeux de notre société : le développement démographique, l'urbanisation, l'environnement, le climat, l'agriculture, l'alimentation et la santé publique, nous avons développé une approche innovante de l'analyse et de la gestion ISR.

Au-delà de la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), nous concentrons notre philosophie d'investissement GREaT sur quatre piliers porteurs de solutions et permettant de maîtriser les risques :

- La **G**ouvernance responsable ;
- La gestion durable des **R**essources ;
- La transition **E**nergétique;
- Le développement des **T**erritoires.

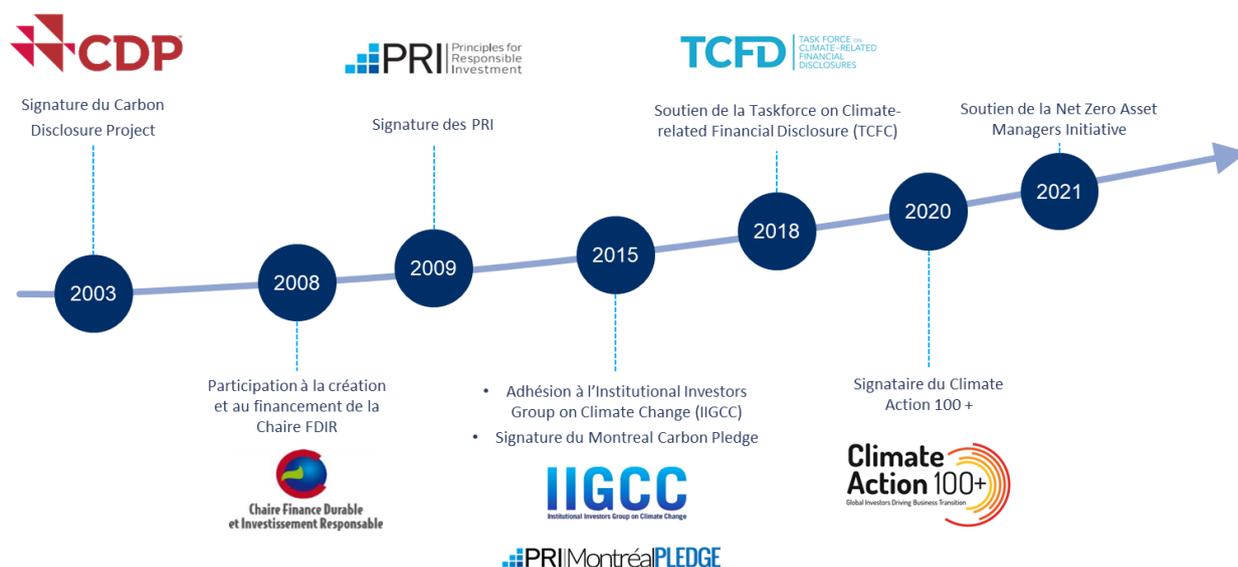


**Aider les entreprises à faire évoluer leurs pratiques en faveur d'un monde durable est notre ambition et le cœur de notre philosophie.**

## Politique d'influence

Fin 2020, LBP AM a tenu l'engagement pris en avril 2018 de devenir le premier gérant généraliste à offrir une gamme complète labellisée ISR. LBP AM s'affirme ainsi comme le premier gérant de la place en nombre de fonds labellisés. Notre engagement, unique, nous confère la responsabilité de faire avancer les pratiques de l'ISR. Nous partageons régulièrement notre expérience auprès de la Direction Générale du Trésor ou de l'Autorité des Marchés Financiers. Nous sommes aussi actifs dans les organisations de place telles que l'AFG, Finance for Tomorrow ou le FIR pour porter les positions de LBP AM sur l'ISR.

Historique (non-exhaustif) de la participation à des initiatives de place :



## Engagement en faveur du climat

S'engager en faveur du climat, c'est aussi accompagner nos clients vers des investissements plus durables, respectueux de l'environnement. Pour ce faire, nos conseillers, gérants et analystes partagent avec eux leur connaissance et conviction, pour investir dans des entreprises vertueuses aujourd'hui, ou qui travaillent pour trouver des solutions pour demain. Nous fournissons à nos investisseurs des reportings Transition Énergétique pour analyser le bilan de leurs actifs : intensité carbone, exposition charbon, entreprises solutions.

Et en conformité avec l'article 29 de la Loi Énergie Climat, nous publions un rapport sur l'impact de nos investissements sur la transition énergétique.

[Rapport LBP AM sur la Loi Énergie Climat](#)

## Pour Ostrum AM

La démarche globale d'Ostrum AM s'inscrit dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Pour de plus amples informations, le rapport RSE d'Ostrum AM relatif à sa démarche d'entreprise responsable est disponible sur notre page :

<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#rapport-rse>

## 2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Notre démarche d'investisseur responsable est au cœur de notre philosophie de gestion de conviction. Elle vise à satisfaire les exigences de performance de nos clients tout en donnant du sens à leurs investissements.

### Comité d'exclusion

Le Comité d'Exclusion de LBP AM est l'instance qui décide de l'exclusion d'Etats ou de sociétés exposés à des controverses majeures.

Le passage à une gestion 100% Responsable inclut le renforcement de la gestion du risque de réputation et de nos activités d'engagement :

- Eviter l'exposition aux entreprises controversées ;
- Répondre aux besoins de nos clients concernant le risque réputationnel ;
- Analyser les violations éventuelles (outil non préventif).

Pour les Etats, nous sommes particulièrement vigilants aux violations systématiques des droits de l'Homme, aux pratiques de corruption structurelles ou encore à l'utilisation à outrance de ressources naturelles.

LBP AM tient à jour 2 listes concernant les états exclus ou mis sous surveillance:

- Les pays interdits ;
- Les pays dont la vigilance est renforcée.

Pour les entreprises, nous excluons celles qui violent de manière sévère, répétée et sans mesures correctives les Principes du Pacte Mondial. Nous établissons une liste d'entreprises faisant l'objet des controverses les plus graves, telles que la corruption ou la pollution, et pour lesquelles aucune réponse appropriée n'a été apportée.

Cette démarche a un impact sur nos décisions d'investissement.

Le Comité d'Exclusion évalue chaque cas selon 3 niveaux :

- Exclusion du titre : entraîne la vente du titre ;
- Suspension : entraîne une interruption des achats ;
- Alerte : entraîne une vigilance renforcée.

La liste d'exclusions inclut plusieurs types d'exclusion :

- **Réglementaire** : Les entreprises impliquées dans la production et/ou la commercialisation des armes controversées et non conventionnelles, telles que mines anti-personnel, bombes à sous-munitions, armes biologiques, chimiques, nucléaires, à uranium appauvri, aveuglantes et incendiaires.
- **Sectorielle** : Tabac, jeux d'argent et charbon (politique spécifique, voir ci-dessous).
- **Thématique** : Biodiversité et déforestation
- **Normative** : Exclusion des entreprises qui violent de manière sévère, répétée et sans mesures correctives les Principes du Pacte Mondial.
- **Spécifique** : Identification de sérieux manquements sur l'un des 4 piliers de la philosophie GREaT.

### Politique innovante d'exclusion du charbon

Les investissements de LBP AM se limitent aux entreprises des secteurs miniers et de la production d'électricité qui ont annoncé une sortie pilotée du charbon, et qui sont alignés avec l'Accord de Paris.

LBP AM exclu systématiquement les entreprises impliquées dans des projets d'extension de mines ou de centrales thermiques ainsi que les entreprises n'ayant pas communiqué sur un engagement à sortir du charbon.

Notre politique charbon innove dans le sens où elle tient compte de la pertinence de la stratégie des entreprises, au regard notamment des enjeux d'une « transition juste », telle que la prise en compte des impacts sociaux ou encore les conséquences à l'échelle de la planète.

### **Engagement et politique de vote**

Convaincus que l'ISR est essentiel pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle vertueux dans l'économie, nous considérons que l'approche sur nos 4 piliers GREaT doit être complétée par un engagement auprès des entreprises.

Nous exerçons nos droits de vote dans les fonds dont nous sommes société de gestion et pour lesquels nous avons identifié un intérêt à la mise en œuvre d'une politique actionnariale, ainsi que pour les clients de solutions dédiées qui en font la demande.

La politique de vote de LBP AM est [disponible ici](#).

La politique d'engagement de LBP AM est [disponible ici](#).

## **2.4 Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?**

Nous considérons que la compréhension des risques ESG significatifs (par exemple avec le suivi des controverses) et l'identification précoce des opportunités d'investissement à long terme peuvent améliorer le profil de risque de nos investissements et constituer une source d'alpha pour nos clients.

LBP AM souhaite inscrire sa gestion dans une trajectoire compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement global à 1,5°C d'ici la fin du siècle. Nous étudions l'atteinte de la neutralité carbone dans nos portefeuilles en 2050 et la mise en place d'une stratégie climat adéquate. Cette stratégie se développe en trois volets :

1. Réduire notre exposition aux actifs fortement carbonés,
2. Optimiser le choix des entreprises et des secteurs en portefeuille,
3. Renforcer les investissements dans les entreprises qui apportent une solution à la transition énergétique et contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces trois axes nous permettent ainsi de structurer une démarche cohérente et de présenter une méthodologie robuste pour maîtriser les risques et accroître les opportunités liées au climat dans nos décisions d'investissement.

### Pour Ostrum AM :

L'évaluation des risques et opportunités des critères extra-financiers est systématique, et totalement intégrée à l'évaluation de la qualité de crédit des émetteurs par notre Recherche Crédit.

- **Une intégration qualitative.** Le jugement de l'analyste est clé : la revue de tous les inputs extra-financiers est fondamentale pour évaluer la force/faiblesse d'un émetteur spécifique face à un élément ESG identifié pour la simple raison qu'ils peuvent avoir un impact sur le risque crédit.
- **Méthode et granularité.** Afin de pouvoir intégrer les critères ESG de manière uniforme, nous avons développé une typologie de risques/opportunités pour chaque pilier (E/S/G). Les

analystes doivent ainsi garder à l'esprit cette typologie et l'intégrer dans leur évaluation du risque crédit des émetteurs.

- **Notre approche "émetteur par émetteur" est complétée par une approche sectorielle.** Elle permet de réunir régulièrement les analyses d'un même secteur sur les trois zones géographique (Asie/Europe/US) pour identifier des problématiques ESG spécifiques. Parfois elles ne sont pas matérielles à l'heure d'aujourd'hui mais le seront à long terme. Ainsi, nous surveillons dès aujourd'hui leurs évolutions. Nous pensons que cela est un point clé et différenciant de notre recherche crédit propriétaire.
- **Echelle de matérialité ESG.** Pour aller plus loin dans la transparence de l'évaluation des risques/opportunités propres aux éléments ESG, nous mesurons leur impact sur le risque de crédit d'un émetteur, en fonction de la pertinence des éléments ESG pour l'industrie ou la société elle-même. Si ces éléments ESG sont pertinents, nous mesurons leur impact sur le profil de risque de la société. Nous classifions le degré de matérialité ESG selon une échelle de ESG 0 à ESG 3, où ESG 3 signifie que les éléments ESG sont un des facteurs clé du score fondamental de crédit, de manière indépendante ou en combinaison avec d'autres facteurs.
- **Transparence de l'information et travail avec la gestion :** les outputs de la recherche qui consistent dans les scores propriétaires (d'une part portant sur le risque de crédit, et d'autre part sur l'impact des risques ESG sur les risques de crédit de l'émetteur) sont systématiquement partagés avec les gérants. En effet la recherche crédit et la gestion travaillent main dans la main dans le but de permettre aux gérants de calibrer leurs positions dans les portefeuilles.

## 2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Pour LBP AM :

L'investissement responsable implique toutes les équipes de LBP AM à des degrés divers.

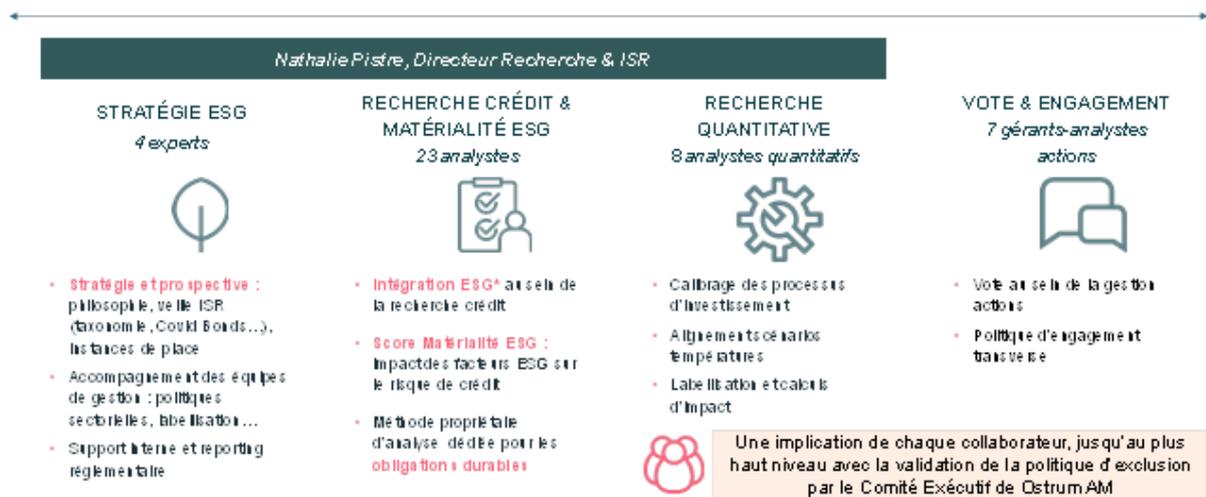
Il concerne en premier lieu les équipes de recherche de LBP AM :

- L'équipe Solutions ISR qui est en charge de la méthodologie d'analyse ISR GREaT et de la plateforme de notation quantitative GREaT 360. Elle est également responsable de l'engagement et du vote aux assemblées générales.
- L'équipe Analyse Fondamentale et Durable en charge de la recherche financière et extra-financière qualitative.

L'ensemble des fonds ouverts éligibles ayant été labélisés, tous les gérants-analystes sont impliqués dans l'investissement responsable. D'autres équipes sont également impliquées, comme les équipes commerciales, marketing et communication en expliquant notre démarche d'investisseur responsable à nos clients, ou encore celle en charge de la conformité et des risques en surveillant la bonne application des règles de gestion ISR.

Pour Ostrum AM :

Ostrum AM s'est doté d'une organisation interne robuste et dédiée pour structurer ses Politiques et ses services d'investissement en matière ISR, via une direction ISR et Recherche sur laquelle s'appuie l'ensemble des équipes de gestion. Cette direction est logée au sein de la direction des gestions et travaille de façon étroite avec les différentes équipes de gestion, en particulier sur les process d'investissement, la politique d'engagement ou les approches sectorielles.



Source : Ostrum Asset Management

La direction ISR et recherche comprend trois équipes :

- La recherche crédit : Elle est en charge de l'analyse crédit des émetteurs avec l'intégration des aspects ESG. Via un cadre d'analyse bien défini les éléments ESG et climatiques sont systématiquement intégrés à leurs analyses, dès lors qu'ils sont considérés comme matériels. Des analystes spécialisés enrichissent notre expertise Sustainable bonds (obligations vertes, obligations sociales, obligations durables...). L'équipe porte également le dialogue avec les entreprises.
- La recherche quantitative : Elle est en charge des méthodologies quantitatives, de calibration et construction de portefeuilles et intègre une forte dimension ESG et climatique dont l'analyse de scénarios, de températures, scores, calculs d'impact, labellisation, ... Les analystes quantitatives sont en charge d'un modèle d'évaluation propriétaire des Etats intégrant des critères ESG (ex : variables ESG tel que le contrôle de la corruption, la stabilité politique, les émissions de CO2, etc. Sources : la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement).
- La stratégie ESG : L'équipe supervise de manière transversale l'ensemble des sujets ESG/ISR/Climat et prend en charge les besoins transverses ainsi que plusieurs grandes thématiques. A partir de travaux de veille, l'équipe mène une réflexion afin de former des propositions de Politiques et Stratégies ESG. Elle met également en place la gouvernance et la comitologie associée, et définit les procédures. Elle a un rôle d'animation de ces Politiques, en pilotant des groupes de travail et des comités dédiés et en assistant les équipes de gestion au quotidien. Elle assure aussi un suivi de nos clients et les accompagne dans leur réflexion sur les différentes politiques ESG et certains éléments de reporting et d'analyse. Enfin, l'équipe est en charge de la communication interne et externe sur ces sujets via des reportings spécifiques, et plus spécifiquement prend en charge les demandes des régulateurs.

## 2.6 Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

Une dizaine d'analystes sont impliqués dans la recherche extra-financière et l'ensemble des gérants-analystes de LBP AM gèrent des fonds ISR.

## Pour Ostrum AM :

Comme évoqué en question 2.5, l'analyse ESG des titres crédit est assurée par plusieurs équipes complémentaires : d'une vingtaine d'analystes Crédit et l'intégration ESG dans l'analyse des titres d'état est menée au travers du modèle d'évaluation propriétaire développé par l'équipe d'analystes quantitatives ainsi que par un comité Sélection Dettes Souveraines (SDS) intégrant des critères ESG revus dans la perspective de l'horizon d'investissement.

- Analyse Crédit : 23 analystes crédit dont deux analystes Green bonds – analyse crédit intégrant des critères financiers et ESG
- Stratégie ESG : 4 analystes – supervision des sujets ESG/ISR de manière transverse
- Recherche quantitative : 8 analystes – modèle d'évaluation du risque pays intégrant des critères ESG
- Gestion Actions : 7 gérants-analystes action (assurant l'analyse financière et ESG des entreprises de leur périmètre action).

Chez Ostrum AM, tous les gérants (près de 61 à fin décembre 2021) sont susceptibles de gérer un portefeuille avec une intégration ESG. A fin 2021, 100% des encours (hors ABS) seront gérés avec une analyse intégrant des critères ESG.

## 2.7 Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?

### Pour LBP AM :

LBP AM adhère aux PRI depuis 2009.

LBP AM est un acteur de l'avancée de la recherche académique, de l'engagement social et de l'engagement pour le climat. C'est ce qu'illustrent ses participations actives à des groupes de travail et de réflexion, dans une large couverture de thématiques.

Initiatives aux auxquelles LBP AM participe :



Pour Ostrum AM :

Ostrum AM est signataire des PRI depuis 2008.

Ostrum AM a également la volonté de perfectionner et d'appliquer sa politique d'investissement responsable en contribuant à la mise au point de normes ESG et en assurant leur promotion. La société joue un rôle actif dans les initiatives du secteur qui visent l'amélioration et la normalisation des pratiques d'investissement responsable. Ostrum AM est membre des instances de place suivantes :

**FRANCE**



**INTERNATIONAL**



**ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX :**



## 2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

A fin mars 2023, LBP AM et Tocqueville Finance gèrent 41 Mds€ d'encours ISR (classés articles 8 et 9 de la réglementation SFDR), dont 119 fonds ouverts ayant le Label ISR.

A fin 2022, Ostrum AM gérait plus de 286 Mds€ d'encours SFDR 8.

### 3 Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs

#### 3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du / des fonds ?

LBP AM est convaincu que les pratiques d'investissement socialement responsable sont un levier indispensable pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie.

L'objectif de notre gestion est de **financer et d'investir dans les entreprises qui** :

- Maitrisent les risques extra-financiers par leurs bonnes pratiques en termes de Gouvernance et de gestion durable des Ressources
- Présentent des opportunités par le développement de nouveaux modèles économiques en lien avec la Transition Energétique et le Développement des Territoires

Un second objectif est de participer à l'amélioration des pratiques des entreprises sur les catégories E, S, DH et G au travers des 4 piliers de la note GREaT :

- E « Environnement » : pilier Transition Energétique
- S « Social » : pilier Gestion Durable des Ressources
- G « Gouvernance » : pilier Gouvernance Responsable
- DH « Droits Humains » : pilier Gestion Durable des Ressources

Les objectifs sur chacun de ces piliers sont détaillés en section 3.3 relative à la méthodologie d'analyse GREaT. Les fonds couverts par le présent Code de transparence proposent une gestion tenant compte de la note GREaT du portefeuille.

#### Pour Ostrum AM :

Acteur responsable et engagé, Ostrum AM affiche des ambitions fortes en ISR : dès 2021, 100 % de ses encours intègrent une analyse des critères ESG et en 2022, 98 % des encours gérés en fonds ouverts seront labellisés ISR.

- En effet, la prise en compte de critères extra-financiers dans le choix des émetteurs est de nature à minimiser les différents risques industriels et financiers pouvant potentiellement impacter le risque crédit des émetteurs dans un environnement juridique et réglementaire tenant de plus en plus compte de ces mêmes contraintes.
- Par ailleurs, à travers l'adoption d'une approche d'investissement ISR, nous estimons pouvoir privilégier le financement des sociétés les plus responsables sur le plan Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG).

#### 3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?

#### Pour LBP AM :

L'analyse extra-financière s'appuie sur l'expertise des équipes de LBP AM. L'équipe Solutions ISR est composée d'experts des enjeux extra-financiers. Elle est chargée d'élaborer des méthodologies et des argumentaires sur les enjeux extra-financiers afin d'alimenter la méthode propriétaire GREaT de LBP AM. Elle est également en charge de définir la politique climat de LBP AM. C'est enfin elle qui

coordonne la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement de LBP AM pour tous les fonds LBP AM.

La Direction de la Recherche est composée de plus de 10 collaborateurs et joue aussi un rôle clé dans l'analyse des émetteurs. L'ensemble des analystes de LBP AM couvrent les valeurs suivies sur le plan financier comme extra-financier. Ils sont chargés d'évaluer la matérialité des enjeux extra-financiers dans leurs recommandations d'investissement aux gérants.

L'analyse extra-financière s'appuie également sur des outils internes et externes. Elle est alimentée par les rencontres avec les entreprises et par un outil quantitatif propriétaire (GREaT 360) permettant de faire la synthèse des critères sélectionnés par LBP AM auprès de fournisseurs d'informations externes reconnus.

## Des ressources spécifiques

Fournisseurs de données extra-financières	
Données ESG sur les émetteurs et suivi des controverses	  
Données sur la gouvernance et les AG	 
Données sur l'exposition des émetteurs aux secteurs faisant l'objet d'une exclusion sectorielle (armement, tabac, jeux d'argent...)	
Données sur le charbon	
Données sur le carbone et modèle d'analyse du risque climat	 
Données sur la biodiversité	
Autre fournisseur de données	

### Pour Ostrum AM :

#### **Emetteurs souverains – SDG Index**

Pour les émetteurs souverains, le SDG Index publié par SDSN (« Sustainable Development Solutions Network ») et Bertelsmannstiftung est une initiative de l'Organisation des Nations Unies en lien avec les objectifs de développement durable.

Les Sustainable Development Goals (SDG - Objectifs de Développement Durable) sont 17 objectifs adoptés par tous les états membres des Nations Unies, afin de guider la collaboration internationale vers le développement durable. Le SDG Index agrège les données disponibles pour l'ensemble de ces 17 SDGs et fournit une évaluation sur la façon dont les pays performant comparés à leurs pairs. Nous utilisons ces

notations pour les émissions souveraines, les collectivités territoriales, les agences garanties par ces mêmes états et les entités supranationales.

### GREaT : pour tout autre émetteur

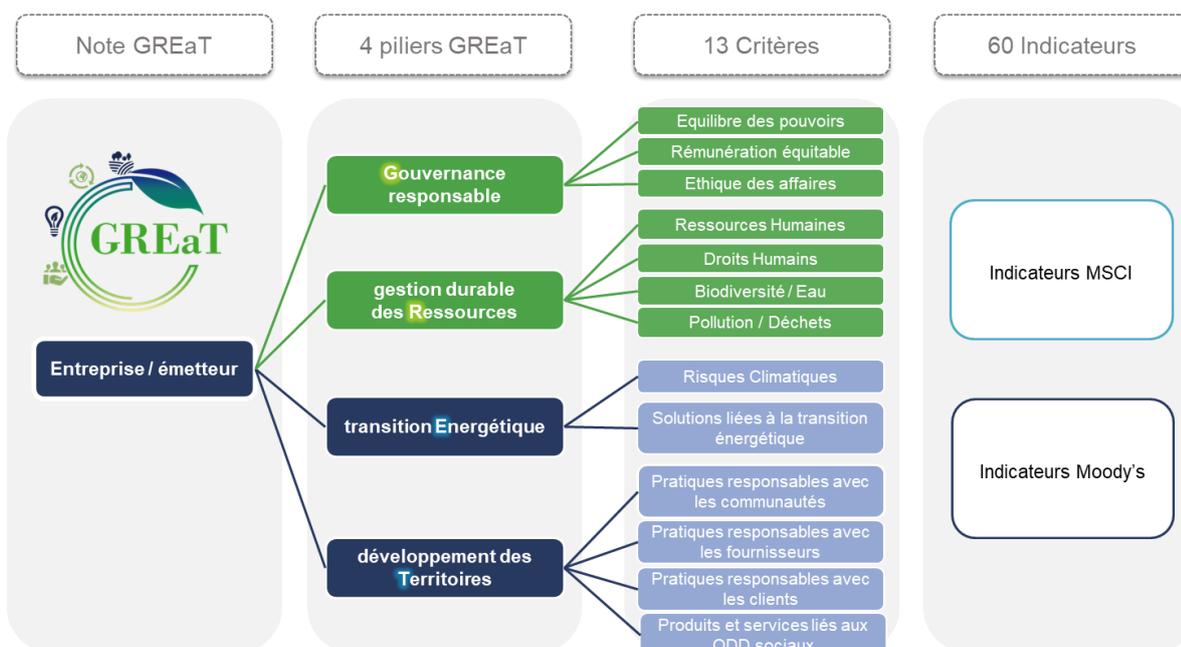
### 3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

La détermination de l'univers éligible d'investissement est effectuée selon des critères d'évaluation des sociétés regroupés en 4 piliers de notre philosophie **GREaT**

- **G**ouvernance responsable
- **G**estion durable des **R**essources
- **T**ransition **E**nergétique
- **D**éveloppement des **T**erritoires



LBP AM a sélectionné les critères fournis par les agences Moody's et MSCI afin de mieux répondre à ces 4 piliers d'analyse.



### Pour les émetteurs souverains et assimilés souverains :

SDG Index est la donnée externe utilisée par Ostrum AM pour évaluer les émetteurs souverains et assimilés (agences gouvernementales, collectivités territoriales, etc.) sur le plan extra-financier.

Elle s'appuie sur les 17 Sustainable Development Goals (SDG) définis par l'ONU. Le SDG Index est publié par SDSN (« Sustainable Development Solutions Network », une initiative globale de l'Organisation des Nations Unies) et Bertelsmannstiftung, pour les souverains. Les SDG sont 17 objectifs adoptés par tous les états membres des Nations Unies, afin de guider la collaboration internationale vers le développement durable. Le SDG Index agrège les données disponibles pour l'ensemble de ces 17 SDGs et fournit une évaluation sur la façon dont les pays performant comparés à leurs pairs. Ainsi, SDG Index est un score numérique compris entre 0 et 100 disponible pour l'ensemble des équipes de gestion, qui suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'Organisation des Nations Unies.

Son rôle premier est d'aider chaque pays à identifier les priorités en matière de développement durable et mettre en place un plan d'action mais aussi à comprendre leurs défis et à identifier les lacunes qui doivent être comblées pour atteindre les SDGs d'ici 2030. L'indice permet également à chaque pays de se comparer à la région, ou avec d'autres pays « homologues », notés à des niveaux similaires. En effet, le SDG index a construit les différentes mesures pour chaque SDG afin qu'elles indiquent immédiatement la position d'un pays sur un spectre de 0 à 100 allant du « pire » (score 0) au « meilleur » (score 100). Le rapport produit par le SDG Index présente également les tableaux de bord des SDG, pour chaque pays couvert. Chaque objectif y est coloré comme « vert », « jaune » ou « rouge », indiquant si le pays a déjà atteint l'objectif (vert), s'il est sur une « piste de prudence » (jaune) ou s'il est loin d'être atteint en 2015 (rouge).

Afin d'évaluer chacun de ces objectifs, le SDG index se source de données officielles (communiquées par les gouvernements nationaux, ou les organisations internationales) et de données non officielles (collectées par des acteurs non gouvernementaux tels que les instituts de recherche, les universités, les ONG et le secteur privé). Veuillez noter que la moitié des données officielles utilisées proviennent de trois organisations : l'OCDE, l'OMS et l'UNICEF. Voici quelques exemples des principaux indicateurs analysés par le SDG index : taux de mortalité maternelle, espérance de vie, population ayant accès à des services sanitaires.

### **3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?**

Pour Ostrum AM :

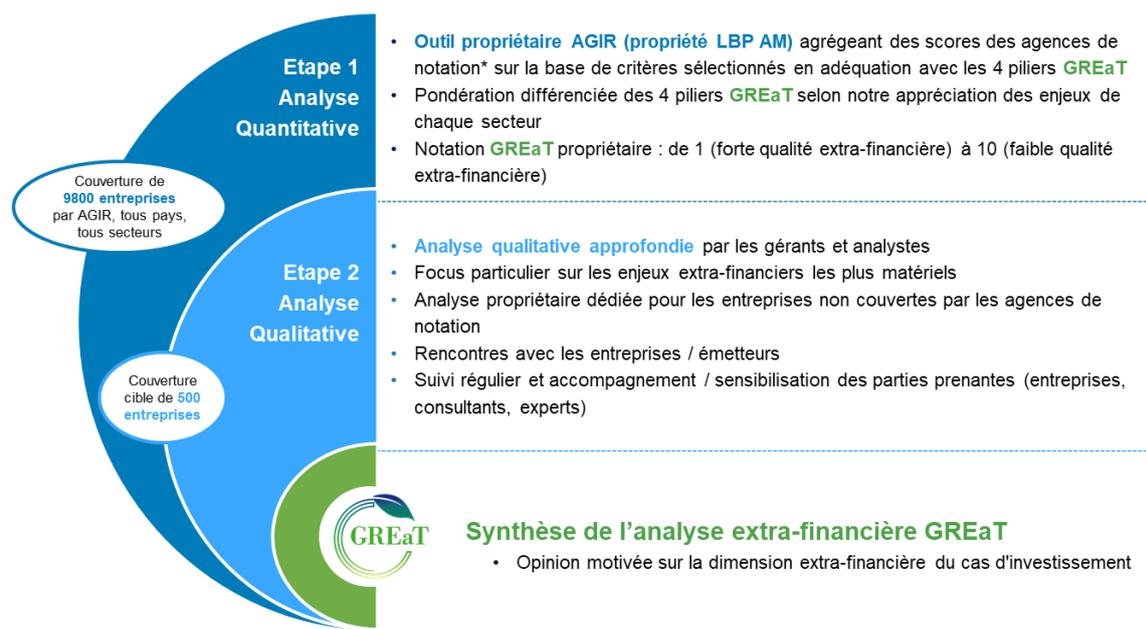
Nous prenons en compte les éléments Climats au travers de différents niveaux d'actions :

- **L'analyse par émetteur ou l'analyse sectorielle au sein de la recherche crédit.** Les enjeux Climats peuvent impacter l'industrie, ou le business model opérationnel des émetteurs, et poussent les entreprises à s'adapter. Cela peut avoir un impact sur leur profil de risque et c'est pour cela que nous les analysons de près. Par exemple pour le secteur Utilities, nous avons intégré les risques climatiques en évaluant la capacité de chaque acteur à gérer les problématiques d'infrastructure (impact des réseaux vieillissants face à la multiplication des accidents climatiques de type ouragans, incendies), et notamment l'enfouissement des réseaux. Nous avons également évalué leur capacité à adapter le business model en se tournant résolument vers les énergies renouvelables, de manière à anticiper la nécessaire fermeture des centrales thermiques (charbon).

- **Des politiques d'investissement volontaristes comme décrit dans notre nouvelle politique charbon.**
- **Nous avons aménagé une gouvernance spécifique aux enjeux Climat**, en créant un groupe chargé de travailler sur de futures politiques d'investissement. Ce groupe est composé d'experts de l'équipe stratégie ESG, analystes des secteurs les plus à risques (tels que les minières, l'auto ou les utilities), et des gérants,
- **Responsabilité sociétale d'entreprise** : en tant que société ; nous comprenons l'intégralité de nos émissions carbone.

### 3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation) ?

Le processus d'analyse ISR des émetteurs est illustré ci-dessous :



\* VigeoEiris, MSCI ESG Research

**L'outil GREaT 360 permet de calculer, et de revoir deux fois par an, une Note Quant ISR, issue des données des agences de notation avec l'intégration de l'effet sectoriel.**

L'univers est composé des émetteurs des 4 zones géographiques (Europe développée, Asie Pacifique, Amérique et Pays Emergents) qui sont évalués par les agences de notation Moody's et MSCI ESG Research, soit plus de 10000 émetteurs à la date de rédaction du document.

Moody's et MSCI fournissent des indicateurs qui permettent d'alimenter les critères pertinents pour évaluer les comportements des entreprises dans le cadre des 4 axes de l'analyse.

Ces données alimentent l'outil de notation GREaT 360.

Les analyses effectuées par ces agences aboutissent à l'attribution de notes, pour chaque société de l'univers, pour chacun des 4 piliers GREaT retenus.

Ces notes sont le résultat de l'analyse et de l'évaluation de critères et sous-critères définis à la réponse 3.3.

En parallèle, l'équipe Solutions ISR réalise régulièrement des focus sectoriels (en s'appuyant sur les données collectées auprès des agences de notation, des brokers et des parties prenantes : associations, organismes internationaux, médias, etc.), afin d'évaluer les enjeux sectoriels et comprendre et analyser les risques et les opportunités qui caractérisent les différents secteurs d'activité au regard des 4 piliers d'analyse.

Ces études permettent d'évaluer l'importance relative des 4 piliers pour chaque secteur : pondération de la notation de chacun des 4 piliers en fonction des problématiques spécifiques à chaque secteur, afin d'avoir une notation ISR pertinente des entreprises.

**Au final, chaque entreprise a une note globale et une note par « axe ».**

**Les notes sont comprises entre 1 et 10.** 1 correspondant à la meilleure note ISR et 10 la pire.

**Les équipes Solutions ISR et l'Equipe Analyse Fondamentale et Durable de LBP AM mènent ensuite une analyse qualitative des sociétés,** vérifient la cohérence des informations, rencontrent les sociétés et effectuent un suivi régulier des parties prenantes. Pour son analyse, elles se basent sur des sources de recherche interne et externes reconnues.

Cette analyse qualitative peut aboutir à un ajustement des Notes Quant ISR par les analystes ISR.

L'équipe de recherche ISR assure, lors de cette mise à jour semestrielle des notes, la cohérence avec les convictions de la philosophie GREaT:

- Identification des variations importantes et recherche d'explications sur les changements ;
- Ajustement éventuel des notes (exemples : éléments nouveaux suite à une rencontre avec l'entreprise, identification de nouveaux risques, émergence d'une controverse...), selon un processus formalisé, avec validation collective par les analystes.

L'ajustement qualitatif peut être motivé par 4 raisons :

- L'analyste dispose des informations prospectives qui permettent de revoir la notation ;
- L'analyste détient des informations additionnelles non prises en compte par les agences de notation (ie. Capex, guidance...) ;
- L'analyste détient une information qui contredit celle des agences de notation ;
- L'entreprise fait l'objet d'une controverse et la notation ne la reflète pas.

**Au final, les notes sont mises à jour deux fois par an avec la mise en place d'un comité de notation qui valide les ajustements qualitatifs.**

**Cas des entreprises non couvertes :**

Les entreprises non couvertes par les agences de notation extra-financière sont analysées suivant une méthodologie en lien avec la philosophie GREaT. Les analystes de LBP AM réalise une évaluation qualitative via une grille d'analyse propriétaire reprenant les 4 axes de la philosophie ISR de LBP AM. Cette grille peut également être utilisée pour analyser les entreprises lors de leur introduction en bourse pour remédier au problème du temps de réactivité des agences de notations externes. Cette méthodologie résulte en une notation spécifique de ces entreprises intégrée dans la plateforme GREaT 360, et mise à jour annuellement.

**Intégration ESG des émetteurs souverains et quasi-souverains**

Sur les émetteurs souverains et quasi souverains, les éléments extra-financiers matériels sont systématiquement pris en compte et directement intégrés à la construction des portefeuilles via l'évaluation du risque des pays. Cette évaluation se déroule en deux étapes:

### **1. Modèle d'Evaluation du Risque Souverain**

Un modèle d'évaluation propriétaire a récemment été développé par notre équipe d'ingénieurs quantitatifs offrant des prévisions à moyen termes (à horizon un à deux ans, actualisées tous les trois mois si nécessaire). Ce modèle permet ainsi d'identifier les évolutions possibles de l'évaluation du risque selon une échelle de notation interne, et ce à la fois sur les pays développés et émergents.

Les prévisions d'évolution de l'évaluation du risque sont suivies pour chaque pays (+/- catégorie de notation). Ce modèle innovant de type machine learning est une source d'information complémentaire pour les gérants et est utilisé dans le cadre de la construction des portefeuilles souverains, et est ainsi au cœur du processus d'investissement. Ce modèle s'appuie sur les éléments suivants :

Economie : variables de vulnérabilité internes (tels que le taux de chômage) et externes (tel que le solde primaire). Source : Standard & Poor's

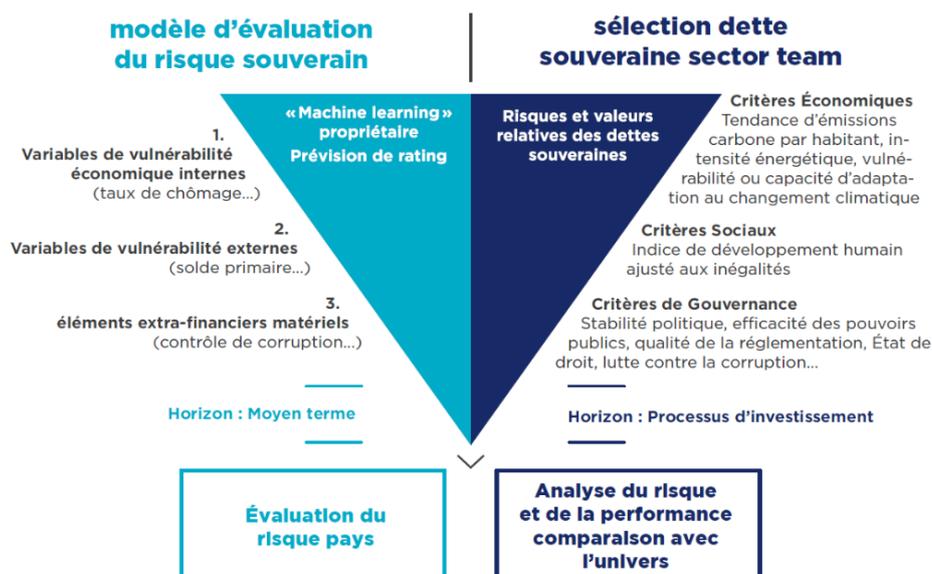
Éléments extra-financiers matériels : variables ESG tel que le contrôle de la corruption. Source : la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement

- **Sélection Dette Souveraine (SDS) Analyse ESG des émetteurs souverains et quasi-souverains**

Les éléments extra-financiers matériels sont systématiquement pris en compte et directement intégrés à la construction des portefeuilles via l'évaluation du risque des pays. Cette évaluation se déroule en deux étapes :

1. D'une part, Ostrum AM a développé un modèle d'évaluation quantitatif du risque à horizon de plusieurs années, intégrant les éléments économiques et extra financiers. Ce modèle sert d'input aux équipes de gestion dans leurs choix d'investissement.
2. D'autre part, les gestions taux d'Ostrum AM intègrent directement les éléments extra financiers dans l'appréciation qualitative a horizon d'investissement du risque des sous-jacents souverains.

Les deux outils propriétaires d'Ostrum AM sont détaillés ici :



Source : Ostrum Asset management

a) Modèle d'Évaluation du Risque Souverain : une approche quantitative sur l'évolution des ratings

Un modèle d'évaluation propriétaire a récemment été développé l'équipe d'ingénieurs quantitatifs d'Ostrum AM offrant des prévisions de ratings des souverains à moyen terme (à horizon un à deux ans et actualisées tous les six mois). Ce modèle permet ainsi d'identifier les probabilités d'évolutions du risque selon une échelle de notation interne. Ces prévisions de notations sont suivies pour chaque pays (+/- catégorie de notation). Ce modèle innovant de type *machine learning* est une source d'information complémentaire pour les gérants et est utilisé dans le cadre de la construction des portefeuilles souverains. Ainsi, il se place au cœur du processus d'investissement. Ce modèle s'appuie sur les éléments suivants :

- **Economie** : variables de vulnérabilité interne (telles que le taux de chômage) et externe (telles que le solde primaire).
  - Source : Standard & Poor's.
- **Éléments extra-financiers matériels** : variables ESG telles que le contrôle de la corruption, la stabilité politique, les émissions de Co2, etc.
  - Sources : la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Dans son fonctionnement, les variables ESG sont mises sur le même plan d'importance que les variables financières (toutes vulnérabilités confondues). Plus spécifiquement, les ingénieurs quantitatifs ont étudié un panel de données ESG matérielles et ont intégré au modèle les 10 variables ESG expliquant le mieux les évolutions du risque souverain. Ainsi avec l'adjonction de 10 autres variables financières de vulnérabilité externe ainsi que de 10 de vulnérabilité interne, le modèle de *machine learning* a pu être calibré et backtesté sur l'ensemble des pays. Les ingénieurs quantitatifs ont élaboré un modèle par arbres binaires de classification qui a l'avantage d'une interprétation rapide, claire et visuelle à l'inverse de nombreux autres modèles statistiques. Ce choix est parallèlement motivé par la très bonne efficacité des modèles par arbres, telle que mentionnée dans de nombreuses études académiques.

## b) Sélection Dette Souveraine (SDS) : une approche intégrée et qualitative des équipes de gestion

Chez Ostrum AM, les experts de l'investissement souverains ont depuis longtemps intégré des éléments ESG pour l'évaluation du risque des pays de la zone Euro (comme sur le reste de l'univers souverain).

L'équipe Sélection Dette Souveraines Euro réalise une analyse bottom-up par pays de la zone euro et par maturité. L'équipe établit des vues et des recommandations sur la sélection de titres. Elle regroupe gérants, stratégestes et économistes et se déroule chaque mois.

L'objectif est d'identifier les dettes souveraines au sein desquelles les gérants souhaitent s'exposer sur un horizon d'investissement défini.

Les membres du SDS analysent autant les facteurs de performance (vues sur les spreads et les flux) que les facteurs de risques (risques financiers, tels que macro-économiques et politiques, et extra-financiers).

En ce sens, les équipes d'Ostrum AM évaluent chacun des piliers E, S et G par pays :

- Pour le pilier environnemental, Ostrum AM a décidé de se concentrer sur les questions liées au climat à travers une approche d'analyse en deux volets qui prend en compte :
  - Dans quelle mesure les pays sont exposés aux risques climatiques, ainsi que leur capacité à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique. L'indice ND-Gain est pris en compte : Notre Dame Global Adaptation Index (ND-GAIN) est un programme de l'Initiative de changement environnemental de l'Université de Notre-Dame. L'indice de pays ND-GAIN résume la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux en combinaison avec sa volonté d'améliorer sa résilience.
  - Leur capacité à atténuer leurs émissions de carbone et à améliorer leur efficacité énergétique : les indicateurs publiés par l'Agence Internationale de l'Energie sont pris en compte : les émissions de CO2 par habitant ainsi que les efforts de réduction sur une période de 3 ans; et niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire (MJ / \$ 2011 PPP GBP).
- Pour le pilier social, Ostrum AM prend en compte un indice publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le rapport sur le développement humain, l'indice des inégalités ajusté en fonction de l'inégalité du développement humain (IHDI).
  - L'indice IHDI est utilisé : il combine les résultats moyens d'un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu avec la façon dont ces résultats sont répartis entre la population du pays en « actualisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son niveau d'inégalité.
- La Gouvernance est évaluée par les World Governance Indicators (WGI) de la Banque Mondiale : stabilité politique, efficacité des pouvoirs publics, qualité de la réglementation, état de droit, participation et responsabilisation, et lutte contre la corruption. Pour les pays émergents, d'autres indicateurs peuvent être utilisés, tels que ceux fournis par World Justice Project pour l'état de droit, ou Transparency International pour la corruption.

Certaines variables similaires à celles du Modèle de Risque Souverain sont ainsi revues par l'équipe SDS. Elles sont complétées des analyses et interprétations des équipes de gestion grâce aux différents échanges et débats qui ont lieu lors du Sector Team SDS (tels que notamment sur le délai de dégradation de l'évaluation d'un pays) et sont revues dans la perspective de l'horizon d'investissement.

Pour chacun de ces piliers les éléments conjoncturels sont également pris en compte par les gestions (avec l'aide des stratégestes) : nouveaux gouvernements, nouvelle politique climat etc.

Ainsi, en combinant les éléments financiers et extra-financiers, l'équipe Sélection Dette Souveraine produit des vues sur les dettes souveraines de la zone Euro par brique de maturité (1-3; 3-7; 7-15; +15 ans) avec une notation (-2, -1, 0, +1, +2).

L'ensemble des éléments décrits ci-dessus sont des recherches et analyses internes à Ostrum AM. Par ailleurs, nous avons également un fournisseur externe de données pure extra financières pour les souverains (indépendamment des impacts sur le risque crédit du pays), dont nous nous servons pour évaluer la qualité extra financière des souverains

### **3.6 À quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?**

En moyenne, les agences externes Moody's et MSCI ESG Research mettent à jour leur analyse d'une entreprise tous les 12 à 24 mois, mais celle-ci peut être ajustée à tout moment en fonction d'éventuels événements et intègre notamment les controverses et les alertes pouvant affecter positivement ou négativement la notation d'une l'entreprise.

LBP AM reçoit les données des agences Moody's et MSCI de façon mensuelle.

L'univers couvert est examiné et ajusté deux fois par an pour le modèle GREaT et une fois par an pour ce qui concerne SDG index.

### 4.1 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

#### Pour Ostrum AM :

En premier lieu, Ostrum Asset Management veille à ne pas supporter d'activités contraires aux Objectifs du développement Durable et qui pourraient impacter de façon négative la performance de long terme et la réputation de ses fonds. En ce sens, les politiques d'exclusion suivantes sont déployées sur l'ensemble des portefeuilles d'Ostrum AM (cf question 2.3 pour plus d'explications) :

En second lieu, les éléments ESG « matériels » sont intégrés par la recherche crédit d'Ostrum AM (cf question 2.3 pour plus d'explications).

Enfin, l'équipe de gestion s'appuie sur la notation ESG de Sustainalytics et SDG Index utilisée dans le cadre du processus d'investissement ISR.

#### **Politiques d'exclusion**

En premier lieu, le portefeuille doit respecter les différentes politiques d'exclusion d'Ostrum Asset Management :

- Exclusions réglementaires
- Exclusions sectorielles (exemple : Tabac, charbon)
- « Worst Offenders » : Ostrum AM s'engage à exclure de ses investissements les actions ou obligations de sociétés investies privées présentant des atteintes graves et avérées à un socle de standards fondamentaux de responsabilité.

#### **Intégration des éléments ESG matériels**

Après avoir exclu les émetteurs les plus controversés de l'univers d'investissement grâce aux politiques d'exclusion déployées de la Société de Gestion, les équipes d'investissement évaluent systématiquement et pour chaque émetteur sous-jacent, si les dimensions extra-financières impactent le profil de risque crédit de l'émetteurs, tant en risque qu'en opportunité, ainsi que leur probabilité d'occurrence. Ainsi, les dimensions extra-financières sont systématiquement intégrées à l'évaluation du risque et à l'analyse fondamentale des émetteurs.

#### **Sélectivité ESG : approche dite de la « note moyenne »**

Ensuite, l'équipe de gestion applique un processus de sélection des émetteurs répondant de façon satisfaisante aux enjeux de la notation GREaT.

Le processus de gestion ISR sélectionne ainsi les émetteurs en adoptant une approche dite de « note moyenne », visant à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à tout moment à celle de son univers d'investissement initial filtré de 20% des émetteurs les moins bien notés ESG.

#### **4.2 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?**

Les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte à 3 niveaux lors de la définition de l'univers d'investissement et la construction du portefeuille :

1. Les investissements dans les secteurs miniers et de la production d'électricité se limitent aux entreprises qui ont annoncé une sortie pilotée du charbon, et étant alignés avec l'Accord de Paris. Dans le cas contraire, les sociétés sont placées en liste d'exclusion.
2. Les émissions de gaz à effet de serre sont prises en compte dans la note GREaT, plus précisément dans le pilier Transition Énergétique et Economique
3. Les gérants-analystes peuvent monitorer via la plateforme GREaT 360 l'intensité carbone de leurs portefeuilles par rapport à leurs indices de référence / univers d'investissement.

#### **4.3 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?**

Conformément aux exigences du label ISR, nous nous engageons à ce que plus de 90% des valeurs soient couverts par notre notation ESG. Le taux de couverture de nos fonds est généralement bien au-dessus de ce seuil.

#### **4.4 Le process d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?**

Ces processus n'ont pas évolué dans les douze derniers mois.

#### **4.5 Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?**

Non.

#### **4.6 Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt / emprunt de titres ?**

Non.

#### 4.7 Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Pour Ostrum AM :

Les fonds monétaires peuvent utiliser uniquement des instruments dérivés autorisés par la réglementation monétaire du 21 janvier 2019.

Dans ce cadre, et afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra avoir recours à des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré, afin de mettre en place des opérations en vue de réaliser une couverture ligne à ligne («micro-couverture») ou générale («macro-couverture») du portefeuille exclusivement contre les risques de change et de taux.

L'utilisation des dérivés se fait dans le respect du règlement du Label ISR :

- Caractère non permanent de l'exposition via dérivés
- Non déformation du profil ESG du portefeuille

#### 4.8 Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Le FCPE SOREA ISR Monétaire est nourricier et est investi, au minimum à 85% et au maximum à 92,50% de son actif net, en part E du FCP OSTRUM ISR EONIA 6-12 MOIS, géré par Ostrum AM.

Le FCP OSTRUM ISR EONIA 6-12 MOIS peut investir à hauteur de 10% de son actif net dans des OPCVM selon la réglementation.

### 5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ?

#### Pour LBP AM :

Un système de surveillance est mis en place à différents niveaux :

- En amont des opérations, un dispositif de « blocage pre-trade » empêche le passage d'ordres sur des émetteurs/instruments qui ne sont pas éligibles au portefeuille.
- En second niveau, les gérants peuvent contrôler sur la plateforme propriétaire GREaT 360 que toutes les contraintes ISR d'un fonds sont respectées.
- En troisième niveau, le contrôle des risques vérifie au fil de l'eau que le portefeuille est composé uniquement d'émetteurs/instruments autorisés selon les règles de gestion ISR.
- Au niveau externe, un auditeur peut vérifier trimestriellement ou semestriellement que le portefeuille respecte bien les règles de gestion ISR prédéfinies.

#### Pour Ostrum AM :

Au-delà des contrôles de premier niveau effectués par la gestion, un suivi de second niveau est effectué sous la responsabilité des Risques Investissement, pour assurer le respect des contraintes réglementaires, contractuelles et internes, y compris celles ayant trait aux règles ESG. Guardian est le module de suivi des limites d'investissement (internes, de nos clients et réglementaires) intégré à CRD (outil de passage d'ordres et de négociation, éditeur Charles River) et permet une piste d'audit complète. Le paramétrage des limites d'investissement dans l'outil est placé sous la responsabilité de l'équipe des Risques d'Investissement et permet des contrôles pré et post-trade :

**Contrôles pré-trade :** L'équipe Risques d'Investissement a mis en place des contrôles pré-trade dans l'outil de suivi Guardian. Il s'agit de contrôles effectués en temps réel, au moment où le gérant transmet son ordre aux négociateurs - et donc avant même qu'un broker ou une contrepartie ait pu être contacté par un négociateur. Ces contrôles pré-trade portent sur les contraintes essentielles, qu'elles soient calculatoires ou d'éligibilité, et ils permettent d'éviter des dépassements et donc la nécessité de régularisation a posteriori.

**Contrôles post-trade :** Tous les matins, une équipe du Middle Office contrôle les dépassements constatés par le moteur de contraintes Guardian et assigne l'équipe de gestion concernée pour régularisation. Lorsqu'un dépassement perdure, les contrôleurs des Risques d'Investissement en reprennent le suivi jusqu'à complète résolution, appliquant la procédure d'escalade graduelle si nécessaire. Cette procédure d'escalade des dépassements (décrite ci-après), avec ses niveaux et ses hiérarchies d'interlocuteurs progressifs, assure que tous les interlocuteurs connaissent les dépassements, les éventuels blocages de situation et leur durée.

**Reporting sur les dépassements :** Des reportings sur les dépassements sont par ailleurs adressés bimensuellement aux responsables des pôles de Gestions et de la Direction des Risques.

### 6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du/des fonds ?

La qualité ESG des fonds est évaluée en relatif par rapport à leurs indices de référence / univers d'investissements.

Chaque reporting mensuel fait état de la note GREaT du fonds vs son indice de référence / univers d'investissement, et il en est de même pour l'intensité carbone.

Annuellement, un reporting extra-financier présente les indicateurs ESG suivants : intensité carbone, consommation d'eau, intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants, signature du pacte mondial, indicateur de santé et sécurité, indicateur de formation et taux d'indépendance des membres du conseil.

### 6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le/les fonds ?

Pour l'ensemble des fonds, les indicateurs ESG suivants font l'objet d'un suivi et sont communiqués à minima annuellement :

- **Intensité carbone** (nombre de tonnes de gaz à effet de serre générées pour 1 million d'euros investis)
- **Gestion de l'eau** (consommation d'eau en m3 rapportées à 1 million de dollars de chiffre d'affaires)
- **Rémunération responsable** (intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants)
- **Taux d'indépendance des membres du conseil**
- **Droits humains** (signature du pacte mondial de l'ONU)
- **Santé et sécurité** (nombre d'accidents ayant conduit à un arrêt de travail des employés ou sous-traitants pour 1 millions d'heures travaillées)
- **Formation** (nombre moyen d'heures de formation par salarié par an, c'est-à-dire le nombre d'heures de formation divisé par le nombre de salarié en emploi équivalent temps plein)

### 6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Pour LBP AM :

LBP AM est en pointe sur le sujet et notre tête de pont en ce qui concerne la communication sur les sujets ESG. Dans la rubrique [« Investissement durable »](#) du site Internet de LBP AM, les investisseurs peuvent trouver des informations régulièrement mises à jour sur la méthode d'analyse extra-financière et sur l'expertise en gestion ISR.

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet de LBP AM :

- Politique de vote et d'engagement de LBP AM ;
- Rapport rendant compte des conditions d'exercice des droits de vote de LBP AM ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique d'exclusion ;
- Politique climat ;

- Rapport LEC (Loi Energie Climat) ;
- Rapport RSE ;
- Rapport PRI.

Les documents suivants sont disponibles sur la page internet de chaque OPC :

- Code de Transparence ;
- Reporting mensuel ;
- Inventaire ISR reprenant les entreprises présentes dans le fonds avec leur note GREaT ;
- Ensemble de la documentation réglementaire des fonds (DICI, Prospectus complet, rapport annuel...). Le rapport annuel contient des éléments de reporting extra-financier.

Pour Ostrum AM :

Lorsqu'un fonds est détenteur du label ISR, le reporting mensuel du fonds, disponible à l'ensemble des clients professionnels comme non professionnels, comporte un commentaire de gestion ISR sur le mois.

De plus, le rapport annuel du fonds inclut un commentaire détaillé de la gestion ISR durant l'exercice. Ces documents sont à votre disposition sur le site internet d'Ostrum AM : <http://www.ostrum.com>

#### **6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?**

Pour LBP AM :

Le rapport sur l'exercice des droits de vote est [disponible ici](#).

Le rapport d'engagement est [disponible ici](#).

Pour Ostrum AM :

Le rapport sur l'exercice des droits de vote est [disponible ici](#).

Le rapport d'engagement est [disponible ici](#).

**Les réponses aux questions du Code de Transparence de l'AFG et du FIR relèvent de l'unique responsabilité de LBP AM, qui s'engage à actualiser ses réponses au moins une fois par an (date de publication faisant foi). Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement.**

*Investir implique un risque de perte en capital. Informations produites à titre indicatif sans valeur (pré-)contractuelles et ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation d'achat ou de vente.*

*Cette information n'est pas destinée à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933.*

*Ce document n'est ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers. Il ne peut pas être utilisé dans un autre but que celui pour lequel il a été conçu.*

*Les informations sont réputées exactes au 31 mai 2023.*

---

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 924 098,60 euros

Siège social : 36, Quai Henri IV – 75004 PARIS - Tél : 01 57 24 21 00

879 553 857 RCS PARIS – Code APE 6630Z – N° TVA Intracommunautaire : FR 71 879 553 857

**labanquepostale-am.fr**



**ASSET  
MANAGEMENT**